



COMITE DE DIRECTION

Réunion du jeudi 11 mai 2023

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

.....
Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présent(e)s : Mme BRAULT - MM. BOUAT – BOULORD - BOURGEOIS - BUOSI - CHASSIGNEU – COCHARD – DA CUNHA VELOSO - HESNI - ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI – MONIER - MONTMAYEUR - TRUWANT– SCELLIER - SOZET - VACHETTA

Excusés : MM. CICERON –NASRI

Assistent: MME DA ROCHA – MM. CARRETERO – SABATINO,
Membres Clubs: CIANCI Mathieu – JADZINSKI Olivier

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 13 avril 2023
2. Courriers et informations diverses
3. Modification lieux AG et Finales de jeunes
4. Présentation du projet du groupe de travail Bonus-Malus
5. Les changements d'horaires tardifs
6. Sanctions et résultats mal renseignées sur la FMI
7. Labels à valider
8. Questions diverses

Séance ouverte à 18H30

1- Approbation du PV du Comité de Direction du 13 avril 2023

Il n'y a pas d'observations, le PV du Comité du 13 avril est approuvé à l'unanimité.

2- Courriers et informations diverses

Courriers

- Remerciements de M. Roussillon pour le soutien du District suite au décès de son papa
- Arrêt des fonctions d'arbitres de M. Bedar Nadir, remerciements pour services rendus.
- Arrêt des fonctions d'arbitres de M. Vaz Edouard pour cette année.
- Courrier de M. Djamel Bouaziz qui candidate au poste d'observateur d'arbitre pour la saison prochaine. Transmis à la CDA.
- Courrier du club de Villeneuve transmis à diverses commissions et Ligue. Informe d'un comportement très inapproprié d'un arbitre, ce dernier qui plus est a imposé son arbitre assistant en déclarant avoir l'accord des instances. Ce qui est démenti par le Président. Ce dossier sera traité en Commission des arbitres, l'arbitre est convoqué le 26 mai pour arbitrage avec assistant officiel non désigné par la CDA.
- Courrier d'Estrablin qui demande l'accord pour une entente en U15F avec le FC Sevenne pour jouer dans le Rhône.
Le Président rappelle que le FC Sevenne est déjà un club situé en Isère, et que nous avons en Isère des championnats U15 féminins. Après un tour de table, il est convenu que des demandes de clubs Isérois qui souhaitent se mettre en entente, seront accordées **uniquement** s'ils jouent en Isère.
La demande d'Estrablin est donc refusée sous la forme actuelle.

Informations diverses :

- Intervention du Président de la commission des Règlements qui souhaite que l'art.22 s'applique aux championnats de jeunes U13.

Validé par le Comité, le vœu sera réécrit et mis à l'étude au prochain Comité.

- Le Président informe que l'article 8 : APPEL, des règlements particuliers de la Ligue précise « A l'exception des décisions à caractère disciplinaire qui relèvent des procédures particulières figurant au règlement disciplinaire, les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF. **Le délai d'appel est réduit à deux jours** si la décision contestée est relative à un litige survenu lors des trois dernières journées de la compétition ou porte sur le classement de fin de saison. »
Il faudra inclure cet article dans nos règlements.
- Un appel à candidature va être lancé pour les commissions qui manquent de bénévoles : Statut de l'arbitrage – Ethique – Terrains.

- Rappel du retour des rapports d'activité des commissions.
- Rappel des candidatures des délégués pour l'assemblée générale de Ligue pour le 31 mai au plus tard.
- Intervention de C. Scellier dans le cadre du PEF, souhaite pouvoir recruter des arbitres pour les clubs qui le demande afin qu'ils interviennent sur certaines actions.
- **Dates** : Intervention de T. Truwant

La remise des médailles est reportée au 22 juin en lieu et place du 16 juin, date à laquelle l'équipe de France Espoir rencontrera le Mexique à Grenoble

3- Modification lieux AG et Finales de jeunes

À la suite d'annulation des 2 clubs d'accueil prévus pour ces manifestations

- **L'Assemblée Générale aura lieu à St Romans le 30 juin 2023** en lieu et place du Touvet
- **Les Finales jeunes auront lieu le 3 juin à St Genix les Villages** en lieu et place de MOS3R
- **Précision concernant les Finales Foot en Semaine et Entreprise et Vétérans Grenoble**, elles auront lieu sur le terrain de **Varces**

4- Présentation du projet du groupe de travail Bonus-Malus

Intervention de MM CIANCI et JADZINSKI invités au Comité pour présenter le projet du groupe de travail Bonus Malus,

« L'esprit du vœu était de rassembler des acteurs du sport isérois sur le bonus-malus et d'essayer de réduire l'impact sur les clubs d'actes d'individus dont on ne peut pas toujours avoir la maîtrise et qu'il y ait un delta plus grand entre la sanction individuelle et la sanction collective.

Puis de s'interroger sur l'impact des simples avertissements et de repenser les barèmes et tout ce qui en découle.

Le groupe de travail était constitué de 11 personnes, membres district et membres clubs.

5 réunions du groupe de travail ont eu lieu plus 2 réunions en parallèle, plus informelles, avec des clubs Isérois qui ont bien voulu donner leur ressenti sur les réflexions du groupe de travail. Une trentaine de clubs environ a participé à ces réunions. »

Après avoir expliqué la méthode de travail et après avoir développé certains points, M. JADZINSKI intervient sur la relation entre dirigeant et arbitre et évoque la licence à points.

MM. CIANCI et JADZINSKI sont remerciés de leurs interventions par le Président et le Comité.

Après leur départ le Comité débat point par point le projet détaillé et présenté par M. Montmayeur sous forme de power point.

Le projet dans son intégralité est validé par le comité de Direction et sera présenté aux clubs à l'Assemblée Générale par le groupe de travail.

5- Les changements d'horaires tardifs

Le Président souligne un nombre trop important de clubs qui demandent à changer d'horaires la dernière semaine du match.

Il charge la commission sportive d'avoir une réflexion sur ce sujet.

6- Sanctions et résultats mal renseignées sur la FMI

Le Président souligne un nombre trop important de FMI mal renseignées qui procurent un travail supplémentaire important dont on peut se passer si les vérifications de FMI sont effectuées sérieusement.

Il est proposé une amende pour modification des éléments de la FMI aux 2 clubs et à l'arbitre.

La commission juridique est chargée de faire une proposition.

7- Labels à valider

Labels 2022-2023 qui seront remis saison 23-24 :

CLUB	Club de niveau départemental ou régional	Niveau de label obtenu
US ST PAUL DE VARCES	DEPARTEMENTAL	ESPOIR
FC SUD ISERE	DEPARTEMENTAL	ESPOIR
FC ECHIROLLES	REGIONAL	ESPOIR
FC2A	DEPARTEMENTAL	ESPOIR
FC VALLEE DE LA GRESSE	REGIONAL	EXCELLENCE
2 ROCHERS FC	DEPARTEMENTAL	ESPOIR

US GIERES	REGIONAL	ESPOIR
FEMININ		
GUC FF	DEPARTEMENTAL	Or
FC SUD ISERE	DEPARTEMENTAL	Argent

Le Comité valide la liste à l'Unanimité

8 – Questions diverses

Intervention de JL Sozet qui suggère la possibilité de réunions entre les arbitres qui officient en D1 voire en D2 avec les clubs de D1 et D2 un peu à l'instar des réunions d'avant saison, afin qu'ils se rencontrent avant les matchs.

L'idée est retenue. Reste à fixer les modalités des rencontres, voir pour la CDA la possibilité de l'inclure dans le stage de début de saison.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôt le Comité de Direction
Fin de séance 22h00

Hervé GIROUD-GARAMPON
Président du District

Elisabeth DA ROCHA
Secrétaire de séance